



# CONSEIL GÉNÉRAL DE VILLARS-SAINTE-CROIX

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

**Séance du 6 octobre 2022**

Présidence : Mme Marielle Bartolucci

### **Le Conseil général de Villars-Sainte-Croix**

- vu le préavis municipal No 12/2022 du 22 août 2022 relatif au renouvellement de l'arrêté communal d'imposition pour l'année 2023,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### **Décide**

- d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2023 tel qu'il figure en annexe du préavis et dont il fait partie intégrante.

Ainsi délibéré en séance du 6 octobre 2022.

La Présidente

Marielle Bartolucci



La Secrétaire

Anita Cochard